



NOM - Prénom de l'élève..... Classe.....

FICHE RENSEIGNEMENTS

RESPONSABLE(S)

[M. et Mme]* [M]* [Mme]* (NOM et prénom) _____
 Adresse précise _____
 Code postal _____ COMMUNE _____
 N° de téléphone domicile _____ N° de téléphone portable _____
 Adresse Mail _____

N° allocataire C.A.F. _____

Paragraphe à remplir en cas de parents séparés ou divorcés :

Autre Parent : [M]* [Mme]* NOM-Prénom _____
 Adresse précise _____
 Code postal _____ COMMUNE _____
 N° de téléphone personnel _____

Nom et adresse employeur du Père _____

N° de téléphone au travail _____

Nom et adresse employeur de la Mère _____

N° de téléphone au travail _____

Nombre d'enfants scolarisés à Gouville : _____ dont _____ fréquentant la cantine

Aucun enfant ne sera accepté au restaurant scolaire sans inscription préalable.

INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION (la 1^{ère} facture sera adressée fin Septembre)

NOM - Prénom de l'élève _____ Classe _____

choix	Modalités d'inscription	lundi	mardi	jeudi	vendredi
	<p><u>- 4 jours fixes par semaine</u></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 57,00€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 54,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p>				
	<p><u>-3 jours fixes par semaine</u></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 43,50€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 41,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p> <p>Tout repas pris en dehors des jours fixes sera compté au prix de 5,90 €</p>				
	<p><u>-2 jours fixes par semaine</u></p> <p>- pour toute l'année (paiement mensuel sur 10 mois)</p> <p>- pour 1 à 2 enfants : 29,50€ par mois</p> <p>- pour 3 enfants et + : 28,00€ par mois</p> <p>Tout repas non décommandé le jour même avant 9h sera facturé.</p> <p>Tout repas pris en dehors des jours fixes sera compté au prix de 5,90€</p>				
	<p><u>Inscription occasionnelle</u></p> <p>- choisir un jour fixe dans la semaine ou</p> <p>- prévenir au plus tard la veille avant 10h00 (le mardi matin pour le jeudi et le vendredi matin pour le lundi.)</p> <p>- 5,90€ par repas et par enfant</p>				

Tout changement devra être signalé par écrit à la mairie ou par mail à recettes@gouvillesurmer.fr

Date :

Signature du Responsable,